



CANADA

TREATY SERIES 1956 No. 3 RECUEIL DES TRAITÉS

VISAS

Exchange of Notes between CANADA
and FINLAND

Signed at Ottawa, December 19, 1955
and January 9, 1956

In force January 9, 1956

VISAS

Échange de Notes entre le CANADA
et la FINLANDE

Signées à Ottawa les 19 décembre 1955
et 9 janvier 1956

En vigueur le 9 janvier 1956

32 756 605
b 1634112

32 756 606
b 1634124

Price—Prix: 25 cents

No.—N° E3-5603

Available from the Queen's Printer, Ottawa, Canada.
En vente chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Canada.

EXCHANGE OF NOTES (December 19, 1955 and January 9, 1956) BETWEEN CANADA AND FINLAND PROVIDING FOR THE WAIVING OF NON-IMMIGRANT VISA FEES

I

*The Chargé d'Affaires of the Legation of Finland in Canada
to the Secretary of State for External Affairs*

LEGATION OF FINLAND, OTTAWA

December 19, 1955.

No. 52/3056

SIR,

I have the honour to inform you that the Government of Finland has under review its policy of visas and visa fees for foreign nationals travelling to or through Finland.

It has been decided, as a step towards easing travel barriers, that visa fees may be waived in respect of the citizens of certain countries, on condition of reciprocity.

I have been instructed to inform you that the Government of Finland is ready to issue, from February 1, 1956, visas free of charge to Canadian citizens, if the Government of Canada is prepared, with effect from the same date, to instruct Canadian visa officers to issue visas gratis to nationals of Finland.

I would highly appreciate if, through your good offices, I could be informed whether the Government of Canada agrees to the proposed arrangements.

Accept, Sir, the renewed assurances of my highest consideration.

Sigurd von Numerus.

The Honourable Lester B. Pearson,
Secretary of State for External Affairs,
East Block,
Ottawa, Ontario.

(Traduction)

ÉCHANGES DE NOTES (19 décembre 1955 et 9 janvier 1956) ENTRE LE CANADA
ET LA FINLANDE PRÉVOYANT LA RENONCIATION AUX DROITS PAYABLES
POUR LES VISAS DE NON-IMMIGRANTS

I

e Chargé d'Affaires de la Légation de Finlande au Canada
au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

LÉGATION DE FINLANDE, OTTAWA

Le 19 décembre 1955.

N° 52/3056

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement finlandais est à étudier les formalités relatives aux visas et aux droits de visa pour les ressortissants étrangers se rendant en Finlande ou y voyageant.

Comme mesure visant à réduire les obstacles aux voyages, il a été décidé que la renonciation aux droits de visa pourra être consentie à l'égard des citoyens de certains pays, sous réserve de réciprocité.

J'ai reçu instructions de vous informer que le Gouvernement finlandais est disposé à délivrer gratuitement, à compter du 1^{er} février 1956, des visas aux ressortissants canadiens si le Gouvernement canadien veut bien, à compter de la même date, donner instructions aux préposés aux visas canadiens de délivrer gratuitement des visas aux ressortissants de Finlande.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire savoir si le Gouvernement canadien agréé les dispositions proposées.

Recevez, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Sigurd von Numers

Monsieur Lester B. Pearson
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Édifice de l'Est
Ottawa, Ontario

II

*The Secretary of State for External Affairs to the
Chargé d'Affaires of the Legation of Finland in Canada*

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

OTTAWA, January 9, 1956.

No. C. _____

SIR,

I have the honour to refer to your Note No. 52-3056 of the 19th of December 1955, concerning the proposal for the waiving of visa fees.

The proposals included therein are acceptable to the Government of Canada and, I suggest that your Note and this reply shall constitute an Agreement between our two countries.

Accept, Sir, the renewed assurances of my highest consideration.

L. B. Pearson
Secretary of State
for External Affairs.

Dr. Sigurd von Numers,
Chargé d'Affaires,
Legation of Finland,
140 Wellington Street,
OTTAWA.

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Chargé d'Affaires
de la Légation de Finlande au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 9 janvier 1956.

N° C. ———

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 52-3056, en date du 19 décembre 1955, concernant la renonciation aux droits de visas.

Les propositions y énoncées sont acceptables pour le Gouvernement canadien et je propose que votre Note et la présente réponse constituent un Accord entre nos deux pays.

Recevez, Monsieur le Chargé d'Affaires, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Le Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,
L. B. Pearson*

Monsieur Sigurd von Numers
Chargé d'Affaires
Légation de Finlande
140, rue Wellington
OTTAWA.

Accord entre les États parties au Traité
de l'Atlantique Nord sur la coopération
dans le domaine des renseignements atomiques

Signé à Paris le 22 juin 1955

Instrument d'acceptation de Canada notifié
le 30 août 1955

En vigueur pour le Canada le 29 mars 1956

1956. N. 3.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



0 88519002 9605 3

Ministère des Affaires Étrangères

OTTAWA, le 9 janvier 1956.

6551 9, Ottawa, AWATTO

N. C. _____

MINISTRE LE CHARGÉ D'AFFAIRES

3181 Mémorandum de votre Note n. 52-3038, en date du 19
septembre 1955, concernant la renonciation aux droits de visas.

Les propositions énoncées sont acceptables pour le Gouvernement canadien
à l'exception de votre Note et la présente réponse constitue un accord entre
deux pays.

Recevez, Monsieur le Chargé d'Affaires, les assurances renouvelées de ma
haute considération.

Le Secrétaire d'État
des Affaires étrangères,
L. B. Pearson

Secretary of State
for External Affairs

Minister of External Affairs
140, rue Wellington
Wellington
NEW ZEALAND

OTTAWA